

Département du PAS DE CALAIS

Arrondissement de BETHUNE

Canton de DOUVRIN



République Française

VILLE DE DOUVRIN

**ARRÊTÉ ETABLISANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT
DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2026**

Le Maire de Douvrin,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la délibération en date du 30/06/2009 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique en date du 20/05/2009 ;

Vu l'arrêté n° 2021/11/086 portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 09/11/2021 après avis du comité social territorial en date du 09/11/2021 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
MARCHY Kévin	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0
100 %	100 %	0 %

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
0	0	0

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
VANDYSTADT Cindy	Adjoint administratif	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1
100 %	0 %	100 %

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
VAN VLANDEREN Patricia	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	01/01/2026
SIX Caroline	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	01/01/2026
QUEVA Nathalie	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
3	0	3
100 %	0 %	100 %

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
BOUTIN Carole	Adjoint animation	01/01/2026
DROUET Mathieu	Adjoint animation	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2	1	1
100 %	50 %	50 %

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
0	0	0

Avancement au grade de : Agent de maîtrise principal

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
BRASDEFER Fabien	Agent de maîtrise	01/01/2026
GHYSELINCK Eddy	Agent de maîtrise	01/01/2026
ROUSSEAUX Olivier	Agent de maîtrise	01/01/2026
MARQUIS Nadine	Agent de maîtrise	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	3	1
100 %	75 %	25 %

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
0	0	0

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
BECU Eric	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/01/2026
GHYSELINCK Jean-Philippe	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/01/2026
SAMYN David	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/01/2026
DECOSTER Ingrid	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/01/2026
GILLIOT Jacques	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
5	4	1
100 %	80 %	20 %

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
0	0	0

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
HUPLIEZ Giovanna	Adjoint technique	01/01/2026
TOURNOY David	Adjoint technique	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2	1	1
100 %	50 %	50 %

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
0	0	0

Avancement au grade de : Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
GUILBERT Sonia	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1
100 %	0 %	100 %

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
0	0	0

Avancement au grade de : Adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
POIRIER Valérie	Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1
100 %	0 %	100 %

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
0	0	0

Avancement au grade de : Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
POUSSET Christelle	Educateur de jeunes enfants	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1
100 %	0 %	100 %

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
0	0	0

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Pas-de-Calais qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Lille ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Douvrin
Le 11 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Michel DUPONT



PUBLIÉ LE :

